

Note de l'EDAM n° 2

Enquête Djiboutienne auprès des Ménages - Indicateurs sociaux

République de Djibouti

Ministère du Commerce et du Tourisme

Direction Nationale de la Statistique

** 3 mars 1996 **

Réalisation de la base de sondage

Méthodologie : La base de sondage est réalisée conformément à la méthodologie définie en novembre 1995 par M. Christ Scott, consultant de la Banque mondiale. Il s'agit d'un travail en quatre phases successives:

1. Découpage cartographique du territoire en zones de dénombrement (ZD).
2. Identification et numérotation des îlots d'habitations dans chaque ZD.
3. Recensement exhaustif des ménages et des logements (y compris les logements inhabités) dans chaque ZD, chaque ménage étant identifié par son adresse et le nom de son chef.
4. Création d'une base de données informatique, comprenant les données collectées.

Cette base de sondage, exhaustive pour la population sédentaire du pays, pourra être utilisée durant cinq ans, moyennant des travaux d'actualisation d'une ampleur limitée. La DI.NA.S. encouragera donc son utilisation pour la réalisation d'autres enquêtes.

Avancement : Les travaux de terrain avaient débuté le 25 février. Ils ont couvert la totalité des trois premiers arrondissements de Djibouti-ville. Ils devraient se poursuivre à partir du 4 mars dans le 4ème arrondissement.

Situation à la date du 3 mars 1996

	Arrondissement				
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Nombre total de ZD	36	53	22	45 (*)	56 (*)
Nombre de ZD recensées	36	53	22	0	0
% de ZD recensées	100%	100%	100%	0%	0%

(*) Selon le découpage de 1994, qui pourrait être modifié.

L'échéance des travaux à Djibouti-ville est prévue pour le 22 mars (y compris la sélection de l'échantillon). Les agents seront ensuite affectés dans les districts de l'intérieur, pour une durée de trois à quatre semaines.

Le cartographe dont la DI.NA.S. avait demandé la mise à disposition pour une durée de deux mois, n'a toujours pas été autorisé à participer aux activités de l'EDAM. Comme il avait été signalé dans la *Note de l'EDAM n° 1*, sa contribution est maintenant indispensable, et cela jusqu'à l'échéance des travaux de mise à jour de la base de sondage. En l'absence d'une issue favorable et rapide à la demande de la DI.NA.S., le calendrier d'activité pourrait être perturbé.

Sélection des enquêteurs

La DI.NA.S. procédera à partir du 4 mars à la sélection des agents enquêteurs et des contrôleurs, qui seront chargés de la collecte des données auprès des ménages. Quatre contrôleurs et dix-neuf enquêteurs seront retenus, selon des critères divers (niveau d'instruction, expérience, langue maternelle, région d'origine).

Participation du personnel de la santé

Le 28 février, l'Unicef et la DI.NA.S. ont tenu une réunion avec le Directeur du Centre de Formation du Personnel de la Santé (CFPS), afin de décider des modalités de la participation du personnel de la santé à l'EDAM. Répondant à un souhait exprimé tant par l'Unicef que par la DI.NA.S., le Ministre de la Santé avait en effet marqué son accord pour que la collecte des données relatives à la santé maternelle et infantile soit confiée aux élèves du CFPS. Le Directeur du CFPS a accepté d'adapter le calendrier de formation des élèves de troisième année. Il a été décidé que les sage-femmes et les élèves

infirmiers participeront à l'enquête à Djibouti-ville. Pour la collecte des données dans les districts de l'intérieur, le personnel local de la santé sera mis à contribution. Il est donc prévu de composer 19 paires d'agents enquêteurs, chaque paire étant composée d'un agent "généraliste" et d'un agent que l'on qualifiera d'"anthropomètre". On s'attend à ce que la participation de ce personnel spécialisé favorise la collaboration des ménages, et en particulier des femmes, pour l'obtention des informations relatives à la fécondité, à la mortalité infantile et juvénile, ainsi qu'à la santé de la mère et de l'enfant. Le coût de ces agents sera minime, seule une indemnité de terrain devant leur être accordée.

Formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs "généralistes" est prévue du 9 au 22 mars. Celle des agents anthropomètres, limitée à une présentation générale des objectifs, de la méthodologie et de l'organisation de l'enquête, ainsi qu'aux instructions de collecte des données relatives à la santé maternelle et infantile, devrait avoir lieu les 13 et 14 mars.

Calendrier de la collecte

La collecte des données devrait débuter à Djibouti-ville le 23 mars. Elle s'étendra sur une durée de six semaines. Les enquêteurs seront ensuite immédiatement affectés dans les districts de l'intérieur, pour une durée de quatre semaines. Le respect de ce calendrier est conditionné par la disponibilité des fonds nécessaires.

Sensibilisation

Deux articles relatifs à la mesure de la pauvreté et à l'EDAM sont parus dans la presse écrite:

"Quelques problèmes théoriques de la mesure de la pauvreté", *La Nation*, 29 février 1996;

"Les dimensions sociales de l'ajustement structurel", *La Nation*, 29 février 1996.

Ces articles sont toutefois très techniques, et n'auront certainement pas une portée très large. Pour cette raison, la D.I.N.A.S. souhaite privilégier la sensibilisation radio- et télé-diffusée, ainsi qu'une sensibilisation des autorités locales en contact direct avec la population.

Traitement des données

La formation des deux cadres de la D.I.N.A.S. à l'utilisation du logiciel *IMPS* a débuté le 2 mars. Ces cadres rédigent actuellement le dictionnaire des données (description informatique de la structure et de la nature des données). Ils seront prochainement formés à l'utilisation du module *CENTRY* de *IMPS*, et rédigeront à cette occasion le programme de saisie des données.

Dans les semaines à venir, les bailleurs de fonds et autres utilisateurs des données de l'enquête seront invités à faire connaître leurs priorités concernant les résultats à produire, afin que les programmes de tabulation puissent être préparés. Cela permettra la production des résultats prioritaires dans de très brefs délais à l'issue des travaux de terrain.

Divers

A l'occasion d'une réunion à la Délégation de la Commission européenne, M. Traoré, responsable de la Délégation, a confirmé l'intention de participer au financement de l'EDAM-BC. Il est donc souhaitable qu'un expert de la Commission européenne effectue une mission à Djibouti, afin de planifier et de budgétiser les activités à mener dans le cadre de cette seconde phase de l'EDAM. Un expert d'EUROSTAT sera prochainement à Djibouti, et la question pourra lui être soumise.

Des demandes d'informations complémentaires ainsi que des remarques et suggestions sur la *Note de l'EDAM* peuvent être adressées à M. Houssein Hassan Farah, Directeur de la Direction Nationale de la Statistique, Ministère du Commerce et du Tourisme.



(+253) 35 16 82



BP 1846, Djibouti, Rép. de Djibouti